

## Le rite funéraire islamique (Part 2)

12-10-2008

Dernière mise à jour : 24-05-2009

La toilette rituelleLe corps du défunt doit être purifié dans un délai ne dépassant pas 48 heures afin de permettre un prompt ensevelissement.

Le lavage du corps du musulman est une obligation. Si le défunt n'a pas de famille pour s'occuper de lui, il incombe à la communauté de s'en occuper. Si un corps est enterré sans avoir été lavé, toute la communauté musulmane sera coupable d'un péché.

Seul un Musulman peut dispenser le rituel islamique à un autre Musulman. Il est préférable que ce soit un membre de la famille qui lave le corps du défunt, mais si cela est impossible, toute personne vertueuse peut le faire. Seule une personne ayant droit de voir le corps nu de la personne a le droit de le laver. Donc, un homme doit laver le corps d'un homme et une femme, celui d'une défunte. Il est permis à une femme de laver le corps de son mari, et à un homme de laver le corps de sa femme.

Le défunt doit être en état de pureté physique, il doit en être ainsi du linge qui le recouvre. On enlève les vêtements du défunt et on recouvre son corps d'un drap afin d'en couvrir la nudité. On contrôle l'eau qui doit être obligatoirement tiède (ni chaude ni froide).

On commence par laver les parties privées du corps. On lave ensuite le visage et les mains jusqu'aux coudes. On lave ensuite la tête et on lave les pieds jusqu'aux chevilles. Cette partie de la purification du corps correspond aux ablutions que l'on doit faire avant la prière. On procède ensuite au lavage du corps en entier, ayant ajouté du savon ou une substance similaire, du camphre et du lotus dans l'eau, en commençant par le côté droit et en terminant par le côté gauche. Certains semblent boucher les orifices du corps avec du coton pour empêcher l'eau d'y pénétrer durant le processus de la purification.

On sèche ensuite le corps. On doit, en faisant cela, respecter le corps et le manipuler avec ménagement. Le cadavre est placé sur le flanc mais peut aussi être en position assise. Puisqu'on ne doit pas modifier le corps en quoi que ce soit. Il est recommandé de parfumer le défunt avec de l'encens et des aromates sur tout le corps.

Il y a une exception à la règle de la purification du corps du défunt :

Les musulmans morts au combat sont inhumés dans leurs vêtements et la prière n'est pas nécessaire. Le don de leur vie vaut plus que toute prière.

Après avoir fini le lavage, sécher le corps avec du linge propre, afin d'envelopper le corps dans le linceul. Mettre du parfum (ou du musc) sur les parties de prosternation du corps (front, nez, mains, genoux, pieds) dans la mesure du possible, ainsi que sur les autres parties du corps comme le faisaient certains compagnons du Prophète (PBSL).

C'est une obligation d'envelopper le défunt dans un linceul.

Il est préférable que l'étoffe soit blanche, comme celle que le Prophète avait. Certains permettent des étoffes de couleur, selon le pays d'origine. L'étoffe devrait être de bonne qualité, sans être un tissu dispendieux. Le linceul doit être assumé par la famille, mais si la famille n'a pas les moyens ou si le défunt n'a pas de famille, la communauté est responsable de procurer un linceul au défunt.